

Permis piéton et permis internet pour les élèves de l'école Jean Jaurès de Pavie



Permis piéton et permis internet pour les élèves de l'école Jean Jaurès de Pavie

Pendant plusieurs jours, à l'école Jean Jaurès de Pavie, les élèves de CE2 de M. Kouyoumji se sont préparés pour le Permis Piéton et les élèves des classes de CM2 de Mmes Bésé et Camblong pour le Permis Internet proposés par la Gendarmerie nationale.

Ce lundi 13 juin en matinée, les élèves ont passé l'évaluation avec les gendarmes. Puis ils ont corrigé leurs tests tous ensemble. C'était ensuite l'occasion de poser des questions aux gendarmes sur leur métier, l'uniforme...

Permis piéton



C'est l'heure des questions pour les élèves du CE2 du directeur M. Kouyoumji



Le « Permis piéton » pour les enfants est un programme national de prévention du risque piéton lancé en novembre 2006. Ce dispositif éducatif est mis en œuvre par les gendarmes, les policiers, l'Association des maires de France et l'association **Prévention MAIF**.

Les objectifs

Responsabiliser les enfants de CE2 en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes et qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques. Le programme se met en œuvre en quatre étapes. Une intervention courte de 30 à 40 minutes est réalisée par un gendarme pour faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton » ; L'enseignant prend le relais et forme les enfants pendant quatre à six sessions de 45 minutes ; Les gendarmes et les policiers interviennent à nouveau pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples de 12 questions.

Le permis piéton en quelques chiffres : l'objectif de départ de former environ 750 000 enfants par an semble être atteint.

Le permis Internet



Les élèves CM2 de Mmes Bessé et Camlong avec le permis internet

Le "Permis Internet pour les enfants" est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des élèves de CM2 et de leurs parents.

Le programme « Permis Internet » est proposé aux enseignants par les forces de gendarmerie et de police dans le cadre de leurs actions habituelles de prévention en milieu scolaire.

Le principe est le suivant : « **Quand je suis sur Internet, c'est comme si j'étais dans la rue.** »

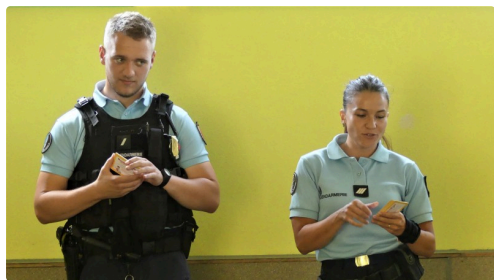


Cela permet aux enfants d'assimiler, mais aussi à rappeler à leurs parents, plus facilement les règles élémentaires de prudence et de civilité, que chacun doit adopter sur Internet. Différents thèmes sont abordés tels que l'utilisation de pseudos et mots de passe sécurisés, l'usurpation d'identité, l'addiction aux écrans, la fiabilité des informations, le cyberharcèlement, les défis dangereux, l'emprise mentale...

Une formation en quatre temps a été effectuée dans les classes de CM2 à l'école de Pavie : La Gendarmerie nationale et a remis un kit pédagogique aux enseignantes de CM2. Les enseignantes ont dispensé la formation sur plusieurs séances grâce à des vidéos présentant le code de bonne conduite sur Internet, des témoignages, des clips de prévention et des quizz. Un échange oral a pu s'effectuer dans la classe ainsi que dans les familles. La Gendarmerie nationale est ensuite venue en classe pour faire passer l'examen aux élèves et remettre le permis à chaque enfant.

C'est en fin de matinée lors de la petite cérémonie officielle qu'en présence de Jean-Michel Blay maire de Pavie et de Monsieur Alain Alamy de la prévention MAIF que les enfants ont reçu leurs diplômes (100% de réussite).

Les enseignants espèrent que les élèves seront maintenant plus prudents dans leurs déplacements dans les rues et sur les sentiers d'Internet.



Le gendarme Romain Cabanillas et la chef Aude Kedadra



La chef Aude Kedadra remet le permis internet à Gabriel



Alain Alamy prévention MAIF remet le permis internet à Julia



Le maire Jean-Michel Blay remet le permis internet à Diego